

LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin d'information • n°64 • Juin 2011



Sommaire

Bilan

- p. 2 : Signature du Protocole d'accord 2010-2013
- p. 3 : La Quinzaine wallonne de l'Eau

Synthèse

- p. 5 : La chalarose du frêne en région wallonne : de quoi s'agit-il ?

Actualité

- p. 6 : Berce du Caucase : les pouvoirs publics passent à l'action
- p. 7 : Bernache du Canada : concertation des partenaires
- p. 7 : Deux nouvelles expositions

Un programme très diversifié d'activités à destination des écoles et du grand public fut proposé par de nombreux organismes en mars dernier lors de la Quinzaine wallonne de l'Eau. Le Protocole d'accord 2010-2013 des partenaires du CRHM a aussi été officiellement signé au cours de cette période. C'est donc tout naturellement par un bilan imagé de l'ensemble de ces événements que nous débutons ce numéro.

Le second trimestre 2011 fut ensuite mis à profit pour réunir les partenaires des 8 comités locaux de concertation du CRHM. Plusieurs dossiers ont été débattus à cette occasion dont deux sujets qui ont nécessité l'organisation de séances

complémentaires : la formation à la gestion de la berce du Caucase et la consultation des partenaires du CRHM vis-à-vis de la problématique de la bernache du Canada en Haute-Meuse.

Dans ce numéro, nous donnerons aussi la parole au Centre wallon de Recherches agronomiques (CRAW) qui évoquera la chararose du frêne. Les Groupes d'action locale (GAL) « Pays des Tiges et Chavées » et « Haute-Meuse » nous parleront quant à eux de leur exposition respective mise à votre disposition.

Jean-Marc Van Espen, Président du CRHM

BiLan

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD 2010-2013

Le Protocole d'accord 2010-2013 a été initié lors des Comités locaux de concertation du second semestre 2009 et du premier semestre 2010 avec l'ensemble des partenaires du CRHM. Chaque collaborateur a ensuite validé ses engagements dans une ou plusieurs actions en temps que maître d'œuvre ou comme partenaire. Ce recueil d'actions a été validé par le Comité de rivière du CRHM et proposé à l'administration régionale. Le Ministre Lutgen a émis un avis favorable et accordé la reconduction du Protocole d'accord en date du 22 décembre 2010. Il a été signé en mars dernier par l'ensemble des partenaires du CRHM.

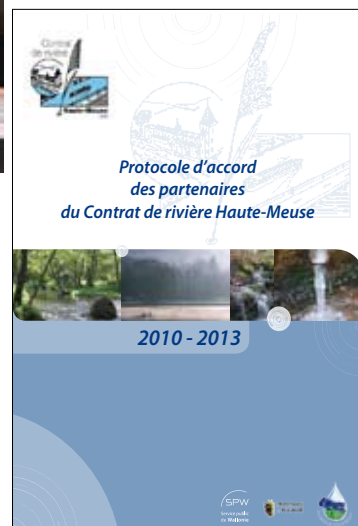
Ce protocole n'est pas figé, des actions pourront être ajoutées ou modifiées en cours de période en commun accord avec les partenaires concernés. Il représente à un instant précis une photographie des projets menés par l'ensemble des collaborateurs du CRHM.

A la vue du nombre important d'actions inscrites, près de 550, un ouvrage de vulgarisation a été édité et présente une synthèse illustrée d'un ensemble d'actions menées par les partenaires du CRHM aux travers des différentes thématiques et sous-thématiques du protocole d'accord. Cette brochure est disponible sur simple demande à la Cellule de coordination du CRHM et est également téléchargeable sur le site internet de l'association : www.crhm.be.



© S. Bolland

Signature officielle du Protocole d'accord 2010-2013 des partenaires du CRHM le 17 mars 2011 au Domaine de Mozet, en présence de Philippe Henry, Ministre en charge de l'Environnement



Découvrez l'organisation du Contrat de rivière Haute-Meuse et une synthèse des actions du protocole d'accord 2010-2013 dans notre nouvelle brochure

LA QUINZAINNE WALLONNE DE L'EAU

Nous vous proposons de revivre en image la Quinzaine wallonne de l'Eau 2011 qui s'est tenue en mars dernier. Elle a connu un grand succès avec 25 activités gratuites proposées par de nombreux bénévoles de diverses associations, mais aussi plusieurs communes, la Province de Namur, l'Inasep, les scientifiques du projet Walphy, ... Près 900 personnes y ont participé dont 400 élèves du primaire.

Découverte de l'écosystème de la zone humide de Baive

→ Commune d'Assesse et Natagora (16 et 23 mars)



30 enfants de l'Accueil extra-scolaire d'Assesse sensibilisés par un naturaliste

L'eau, du robinet au milieu naturel

→ Commune d'Onhaye, CWEPSS, SCAIP (25 mars)



48 enfants des écoles d'Onhaye ont découvert les phénomènes karstiques de leur région et visité le château d'eau et la STEP d'Onhaye.

État de la situation sur l'assainissement autonome à Ohey

→ Commune d'Ohey et GAL Tiges et Chavées (26 mars)



Visite d'un système d'épuration individuelle à Ohey par les 25 participants à la séance d'information

Pose de nichoirs à Cincle plongeurs

→ Commune de Gedinne et CNB (18 mars)



Des nichoirs ont été installés sur des poteaux directement dans la Houille entre Gedinne et Patignies

« L'eau d'ici et d'ailleurs ... »

→ Tiers Monde Profondeville asbl, les Îles de Paix et la Cellule de coordination du CRHM (19 mars)



Emily Hoyos, présidente du Parlement wallon, en pleine découverte du Contrat de rivière Haute-Meuse

A la découverte de la rivière proche de mon école

→ Commune d'Hamois et la Cellule Environnement de la Province de Namur (29 mars)



Animation le long du Petit Bocq d'une centaine d'enfants des écoles de Hamois, Achet, Schaltin, Emptinne et Natoye

Découverte de l'écosystème rivière du Flavion

→ Commune d'Anhée et Natagora (22 mars)



44 enfants des écoles d'Anhée et Haut-le-Wastiau ont pu découvrir l'écosystème du Flavion grâce aux naturalistes de la section « Entre Meuse et Lesse » de Natagora



L'exposition du CRHM a été présentée auprès d'écoles de Profondeville et au 150 convives du souper de l'asbl Tiers Monde Profondeville

Les mystères souterrains du vallon du Tahaut

→ Commune d'Onhaye, CWEPSS, SCAIP, INASEP (26 mars)



20 participants ont visité l'exposition de la CWEPSS et du SCAIP, découvert le vallon du Tahaut et ses phénomènes karstiques et visité la STEP d'Onhaye

Visite de la Station de Pompage de Flavion

→ INASEP, Commune de Florennes (26 mars)



© F. Mouchet

Visite de la station de pompage de Flavion en compagnie d'un employé de l'INASEP

Exposition du CRHM « L'eau s'expose près de chez vous » à l'Abbaye de Maredsous

→ Cellule de coordination du CRHM (26 mars au 12 mai 2011)



© S. Bolland

Les nombreux visiteurs de l'Abbaye ont pu découvrir l'exposition itinérante du CRHM installée dans le Centre d'Accueil Saint Joseph

Spontin et la libre circulation des poissons

→ FUNDP et SPW/DGO3/DCENN (20 mars)
28 participants ont suivi les explications données par les chercheurs et gestionnaires de ce chantier de restauration du Bocq à Spontin



© F. Mouchet

Spontin et son moulin

→ Le Moulin de Spontin asbl (20 mars)



© S. Bolland

Quelques 65 personnes ont pu participer à des visites guidées du moulin

Vallée de la Gelbressée

→ CNB section « Les Sittelles Namur » (21-23, 25, 27 mars)



© S. Abras

Découverte des batraciens : 80 enfants de l'école Sainte Marguerite de Bouge (1-6P)



La rivière au service de l'Homme : 19 enfants de l'école communale de Beez (2-3P)



Les batraciens se découvrent aussi en famille dans la vallée de la Gelbressée



© S. Abras

Découverte des macro-invertébrés : 29 enfants du Lycée de Namur (6P)



© F. Mouchet

20 participants ont assisté à une présentation des de Marcel Guillaume sur l'intérêt d'une mare au jardin

Découverte de la Meuse

→ Cellule Environnement de la Province de Namur (30-31 mars)



© S. Abras

Découverte de la confluence entre la Meuse et la Sambre : 62 enfants du Lycée de Namur (4P et 6P)

Promenade en Haute-Meuse

→ CNB section « Haute Meuse » (20 mars)



© F. Mouchet

30 participants ont suivi un guide nature depuis l'écluse de Waulsort jusqu'aux Cascatelles

Visite de la station d'épuration de Wépion

→ INASEP (20 mars)



© S. Bolland

Quelques 110 personnes ont pu visiter la STEP de Wépion exceptionnellement ouverte au grand public

Namur, au fil de l'eau entre Meuse et Sambre

→ Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère (31 mars)



© F. Mouchet

35 participants ont assisté à une conférence de Vincent Bruch

LA CHALAROSE DU FRÊNE EN RÉGION WALLONNE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

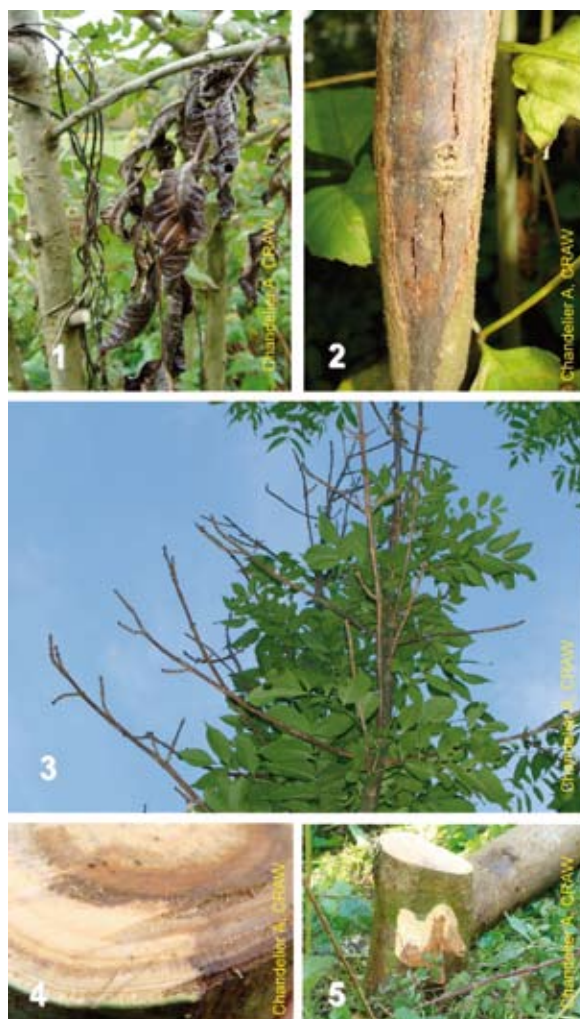
La chalarose du frêne est une maladie causée par un champignon émergent appelé *Chalara fraxinea*. Ce champignon a été identifié pour la première fois en Pologne en 2006 sur des arbres qui présentaient des symptômes sérieux de dépérissement depuis plusieurs années.

Les spores sont dispersées par le vent à partir de fructifications du champignon présentes sur les pétioles de feuilles en décomposition dans la litière. Elles infectent d'abord les jeunes pousses. Les feuilles se flétrissent, et noircissent mais restent attachées au rameau (symptôme bien visible en juin juillet, fig. 1). Ensuite, le champignon progresse vers un rameau de taille plus importante, et cause des nécroses corticales qui ont souvent une teinte orangée (fig. 2). Les extrémités de rameaux du houppier se dégarnissent et des gourmands feuillés sont produits en abondance (fig. 3). Des taches noires sont visibles dans le bois (fig. 4) et des nécroses peuvent aussi apparaître à la base de l'arbre dans les peuplements les plus atteints (fig. 5). Les arbres infectés finissent par dépérir en quelques années.

Dès 2008, le Centre Wallon de Recherches Agronomiques a mis en place un réseau de surveillance en Wallonie, le long des cours d'eau (projet Région wallonne, Direction des cours d'eau non navigables) et depuis 2009 en milieu forestier (projet Région wallonne, Département Nature et Forêt). Les 3 premiers foyers ont été identifiés en 2010 à Gesves (en province de Namur, dans le bassin versant du Samson), à Silly (en province du Hainaut), et à La Calamine (en province de Liège). En 2011, de nouveaux foyers ont été identifiés aussi bien sur arbre adulte que sur de la régénération. Ces résultats de même que des travaux menés dans d'autres pays européens montrent une progression très rapide du champignon et suggèrent un risque important pour le maintien d'une sylviculture du frêne commun en Europe.

Il n'existe actuellement aucun moyen de lutte contre cette nouvelle maladie. En site infecté, il est conseillé de n'abattre que les arbres présentant un déficit foliaire de plus de 50% ou ceux avec des nécroses au collet, ceci afin d'éviter de déstabiliser les peuplements ou de détruire des individus potentiellement résistants.

Dr Ir Chandelier Anne,
Centre wallon de Recherches agronomiques (CRAW)
Département des Sciences du Vivant
Laboratoire de mycologie
Chemin de Liroux 4
5030 Gembloux
Tel : 081 620 320
E-mail : chandelier@cra.wallonie.be



Que fait le CRHM dans cette problématique ?

Les frênaies alluviales étant nombreuses sur le territoire de la Haute-Meuse, la Cellule de coordination a informé ses partenaires de cette problématique lors des Comités locaux de concertation qui se sont tenus en mai et juin 2011. Un appel à signalement a été lancé et toute observation sera retransmise au laboratoire de mycologie du CRAW.

De plus, le « Guide visuel des bioagresseurs potentiels des ligneux en Wallonie » (édité par le CRAW en juin 2010), qui présente une fiche de description complète de cette maladie, est disponible en téléchargement sur le site Internet du CRHM. (www.crhm.be, rubrique publications)



BERCE DU CAUCASE : LES POUVOIRS PUBLICS PASSENT À L'ACTION

A la suite du recensement des populations de berces du Caucase mené par la Cellule Invasives du Service public de Wallonie (SPW) en 2010, et dont nous vous parlions l'été dernier dans notre bulletin n°61, un plan de gestion régional est mis en place sur l'ensemble du territoire wallon. Les administrations régionales, provinciales et communales s'associent dans cette démarche pilote pour tenter de stopper la propagation de cette plante



Berces du Caucase

invasive. Les Contrats de rivière ont été chargés d'assurer le relais des informations régionales au niveau local.

Pour ce faire, le plan de gestion du SPW a été présenté par la Cellule de coordination du CRHM le 1er avril 2011 aux communes partenaires du CRHM lors d'une réunion d'information organisée à Dinant. Deux séances de formation pratique à la gestion des populations de berce du Caucase ont ensuite été organisées en juin 2011, à destination de certains gestionnaires régionaux en charge des voiries (DGO1) et des cours d'eau navigables (DGO2), provinciaux (en charge des routes et des cours d'eau et communaux).

Depuis ce mois de juin 2011, ces gestionnaires s'attèlent à éliminer les plans de berce du Caucase présents sur le domaine public. La Cellule de coordination du CRHM se charge de valider certaines observations sur le territoire de la Haute-Meuse et d'orienter certains chantiers de gestion. Elle apporte son soutien aux actions d'éradication menées par ses partenaires et informe la population des risques pour la santé humaine et pour l'environnement. Elle travaille en étroite collaboration avec la Cellule Invasives du SPW.



Les fonctionnaires régionaux, provinciaux et communaux récemment formés à la gestion de la berce du Caucase (Namur, le 14 juin 2011)

Attention aux risques de brûlure

La berce du Caucase possède une sève irritante qui occasionne des brûlures du 2ème voire du 3ème degré, au contact de la peau lorsque celle-ci est exposée à la lumière du soleil. Cette réaction peut prendre de 3 à 4 jours avant de voir apparaître les premiers symptômes. Par conséquent, évitez tout contact avec cette plante. La plus grande prudence sera de mise cet été avec les enfants qui fréquenteraient des sites infestés, notamment le long des cours d'eau. Soyez vigilant et n'hésitez pas à consulter un médecin en cas de brûlure.



Vous avez observé de la berce du Caucase près de chez vous ? Signalez-le

Comme l'an passé, la Cellule Invasives du SPW réalise le recensement des stations de berce du Caucase. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site Internet <http://environnement.wallonie.be/berce> et à leur signaler la présence de plants de berce sur le territoire de la Haute-Meuse à l'adresse bercegeante@gmail.com ou auprès de la Cellule de coordination du CRHM au 081 77 67 32 ou via l'adresse contact@crhm.be.

BERNACHE DU CANADA : CONCERTATION DES PARTENAIRES CONCERNANT LES IMPACTS LOCAUX

La Cellule de coordination du CRHM a réuni ses partenaires le mercredi 11 mai 2011 afin de présenter les résultats de son inventaire des impacts locaux de la bernache du Canada en Haute-Meuse. Rappelons que celle-ci n'est pas une espèce indigène et présente des populations en forte augmentation (cf. bulletin 63). Les 27 participants à cette séance de travail ont pris connaissance des nuisances constatées le long du fleuve mosan : excréments, dégâts dans les pelouses et pâtures agricoles, insalubrités dans les zones de loisirs, agression de promeneurs, mais aussi menace pour la biodiversité de la faune indigène. Cette concertation a permis d'émettre de nombreuses remarques, nouvelles

constatations et d'amender une note synthétique sur cette problématique qui a été transmise dernièrement à l'Administration wallonne et au Ministre compétent afin de les informer et leurs proposer des pistes d'actions.

Réunion de concertation relative à la bernache du Canada (Profondeville, le 11 mai 2011)



DEUX NOUVELLES EXPOSITIONS

Sensibilisation à la conservation de la biodiversité



Le GAL Pays des tiges et chavées asbl, actif sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey mène actuellement un projet de conservation de la biodiversité.

Ce projet vise à préserver la faune et la flore et à renforcer le réseau d'habitats naturels présents sur le territoire des 3 communes, à travers des

aménagement sur le terrain et des actions de sensibilisation.

Dans ce contexte, le GAL Pays des tiges et



chavées organise chaque année une exposition de photos nature. A travers une centaine de photos provenant de plus de 30 photographes, cette exposition illustre les richesses naturelles présentes en Wallonie.

Désireux d'exploiter au mieux cet outil de sensibilisation, le GAL met à présent cette exposition à disposition d'associations, groupements, écoles ou encore communes.

Si vous êtes intéressé par ce matériel photo, n'hésitez pas à me contacter.



Valérie GRANDJEAN

Chargée de mission environnement

GAL Pays des tiges et chavées ASBL

www.tiges-chavees.be

Rue de la Pichelotte 9 à 5340 Gesves

Tél: 083 670 347

Mail : grandjean.leader@skynet.be

« Si j'étais une hirondelle... »

L'hirondelle est un indicateur de la santé de notre environnement et si nous voulons la préserver, il faut agir de manière respectueuse et active pour l'environnement.

Ce message fut porté lors de la journée festive et de sensibilisation organisée le 8 mai au Mont d'Anhée par le GAL Haute-Meuse. Environ 300 personnes y ont pris part. Le public avait la possibilité de participer à diverses activités de sensibilisation ludiques : promenades guidées, conférences, balades contées, ateliers bricolages, atelier du conte, grimage et exposition de timbres sur le thème des hirondelles. On notera la participation active de partenaires de la nature tels le PCDN d'Anhée, Natagora, les CNB, le Contrat de rivière Haute-Meuse, l'asbl Ardennes & Gaume, l'asbl Les Bocages, le Pôle de Gestion Différenciée des Espaces Verts. Un concours de dessin avait aussi été organisé dans les écoles primaires de la Haute-Meuse, les gagnants ont été récompensés.

Mais ce fut surtout pour le GAL Haute-Meuse, associé à l'asbl les Bocages, l'occasion de lancer en Région wallonne, la très belle exposition itinérante : «Si j'étais une hirondelle...», parrainée par Taï William, alias Malik, dessinateur de la BD belge «Cupidon». Cette remarquable exposition constituée de 17 panneaux sera éditée en 5 exemplaires par la Région wallonne. Elle circulera dans toute la Wallonie durant 5 ans, à la demande des communes, des associations, des écoles, lors de foires, etc. Pour l'accompagner, une dame hirondelle interprète l'exposition d'une façon décalée et très originale. Il s'agit de l'animation-spectacle «Sous ton aile» crée et interprétée par Julie Renson, de l'asbl Volubilis. La Région Wallonne, la Province de Namur et les Tournées Art & Vie soutiennent ces actions de sensibilisation en faveur des hirondelles.



Une exposition « Si j'étais une hirondelle... » riche de 17 panneaux

Le GAL Haute-Meuse a ensuite organisé, dans le courant de la semaine du 9 mai, des demi-journées d'étude à l'attention des écoles primaires de la Haute-Meuse. Ce fut l'occasion rêvée pour les enfants de prendre le temps d'écouter et d'observer ces charmants volatiles.

Pour toute demande de renseignements concernant :

- l'itinéraire de l'exposition ou pour l'emprunter : Direction de la Sensibilisation à l'Environnement - 081 33.51.49 ou sylvain.leroy@spw.wallonie.be,

- l'animation-spectacle : Julie RENSON - 082 61 51 37 ou 0474 43 41 52 ou envolubilis@yahoo.fr

- les publications de la Région Wallonne : feuillets : «Aménager des habitats pour les hirondelles» et «Actions de conservation des Hirondelles dans l'espace agricole».



Evelyn SKELTON

Chargée de mission

Environnement & Agriculture

GAL Haute-Meuse

www.hautemeuse.org

Route de Blaimont 7

5541 Hastière-par-delà

Tel : 082 22 30 55

Mail : evelyn.skelton@hautemeuse.org

Editeur responsable et Coordinateur : **Frédéric Mouchet**
Coordination adjointe : **Stéphane Abras**
Secrétariat et gestion administrative : **Bénédicte Stouffs**
Support technique et inventaires de terrain : **Stéphane Bolland**

**CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl**
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05
E-mail : contact@crhm.be



**Imprimé sur papier recyclé par
l'Imprimerie Doneux de Mettet
tirage 4.000 exemplaires.**

Quand vous, aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi
à une amie, un ami, des voisins...

**A ne remplir que si vous ne recevez pas encore
le bulletin ou en cas de changement d'adresse :**

- Nouvel abonnement (gratuit)
 Changement d'adresse
 Ne souhaite plus recevoir le bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer au CRHM par fax (au 081 77 69 05)
par courrier (Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur)
ou par mail : contact@crhm.be



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, la Province de Namur et les communes partenaires du Contrat de rivière : Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Photo de couverture : Les cascades sur la commune d'Hastière (© Frédéric Mouchet)

Le Comité de rivière du CRHM est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, CAR-N asbl, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Chambre du Commerce et d'Industrie de la Province Namur, Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Faculté universitaire Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Fédération belge de Batellerie, Fédération de pêche de la Semois namuroise, Fédération des Industries Extractives, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique de l'Entre Sambre et Meuse (FHESM), Fédération halieutique de la Haute-Meuse namuroise (FHHMN), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de la Haute-Meuse, Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les Naturalistes de la Haute-Lesse asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Pays de la Moline asbl, Perles de la Meuse asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Syndicat d'initiative de la Vallée du Samson, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW-Commissariat Général au Tourisme, SPW-Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police de la Haute Meuse.

Commission consultative de l'Eau, CCTAM de Dinant, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Ciney, Chimay, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.